



Communiqué de presse

Nîmes, le 16 septembre 2026

Le CHU de Nîmes met en œuvre le niveau le plus élevé de son plan de gestion des tensions hospitalières

Face à une augmentation importante du nombre de passage aux urgences, le CHU de Nîmes active le niveau le plus élevé de son plan de gestion des tensions hospitalières pour faire face à une situation inhabituelle pour cette période de l'année.

Une mobilisation renforcée pour garantir la continuité des soins

Le passage au niveau C comprend l'augmentation temporaire des capacités d'accueil de patients venant des urgences via la mobilisation de lits supplémentaires, l'adaptation de certaines activités programmées et un renforcement coordonné de la communication avec les autres établissements de santé et des partenaires du territoire afin de favoriser une meilleure orientation et une meilleure répartition des patients.

Cette activation intervient également à l'approche de la Féria de Nîmes, période qui s'accompagne habituellement d'une augmentation de l'activité des urgences.

Rappel des recommandations

Dans ce contexte de forte activité hospitalière, le CHU de Nîmes rappelle qu'en cas de besoin médical, il est recommandé :

- de contacter en priorité son médecin traitant ;
- à défaut, de consulter la [carte des lieux de soins](#);

Et, en cas d'urgence, d'appeler impérativement le 15 avant tout déplacement aux urgences.

Cet appel au 15 permet :

- Une évaluation médicale immédiate par un professionnel ;
- Une orientation adaptée : urgences, médecin de garde, maison médicale de garde ou rendez-vous en médecine de ville via le Service d'Accès aux Soins (SAS), accessible directement en composant le 15 ;
- Une prise en charge optimisée pour les situations critiques.

Le CHU de Nîmes remercie l'ensemble des usagers pour leur compréhension et leur civisme, et salue une nouvelle fois la mobilisation exemplaire de tous ses professionnels, pleinement engagés pour faire face à cette situation exceptionnelle.

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la Communication et des affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la Communication et des affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr